



1
Jours

Évaluer et prévenir les risques professionnels

dans SECURITE - MANAGEMENT DE LA SECURITE / Réf : SEC-MANA-05

Objectifs de la formation

- Définir la réglementation
- Evaluer les risques, les performances des équipes en matière de sécurité
- Mettre en place des actions préventives

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Décrire la réglementation

- Sur les MP et AT
- Sur la prévention
- Responsabilités civiles et pénales
- Les obligations des employeurs

2. Distinguer les différents risques

- Les risques liés aux conditions de travail (équipement, charges, manutention...)
- Les risques liés à l'environnement (bruit, poussières, incendie, ...)
- Les risques liés à la co-activité avec des entreprises extérieures
- Les risques liés aux agents biologiques

Après-Midi

3. Evaluer les risques

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





- Mise en place d'une démarche de prévention
- Document Unique
- Méthodes de cotation
- Analyse des différents postes de travail
- Les différents outils
- Formations sécurité

4. Identifier les acteurs de la prévention

- Acteurs internes (responsable d'établissement, CHSCT, DP, CE, préventeur)
- Acteurs externes (inspecteur du travail, médecin du travail, services de prévention)

5. Examiner les mesures de prévention

- Réaliser un audit de l'existant
- Management et prévention
- Impliquer la totalité des équipes

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Les responsables de structure ou de service en charge de promouvoir la santé sécurité au sein de leur structure ou de leur équipe

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires



- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



